

ORDRE DU JOUR

Comité d'Orientation et de Dialogue Réunion ZOOM

jeudi 9 décembre 2021 13:00-17:00

	Sujets	Document	Intervenants		
13 :00 -13 :10 (10')	Introduction par le Président Membre Présents / Excusés / Démissions Approbation du compte rendu Point DPI Retours du CA / Rencontres avec la DG Rappel de l'ordre du jour		Eric Vindimian		
13:10 - 15:50	Ouverture à la société et démarches participatives à Santé publique France				
13:10 -13:50 (40')	Bilan de l'ouverture à la société : panorama des actions, constats, enjeux (20')		Alima Marie Malikité (DG)		
	Echanges avec le COD (20')				
	Deux exemples de démarches				
13:50 -14:30 (40')	1/ Etude PestiRiv : Enquête multicentrique de mesure d'exposition aux pesticides (20')	Cf. lien ci-après	Sébastien Denys (DSET) Clémence Fillol (DSET)		
	Echanges avec le COD (20')		Clémentine Dereumeaux (DSET)		
14:30 -15 :10 (40')	Point sur la proposition de travail du COD sur l'appropriation des messages « au dernier kilomètre » (20') Echanges avec l'agence (20')	Note en cours de rédaction	Solange Menival Charline Barghane Marie Pierre Samitier Guénaël Rodier		
15 :10-15 :50 (40')	Ouverture à la société et démarches participatives à Santé publique France (suite)	Cf. lien ci-après	Emmanuelle Bauchet (DMNTT) Enguerrand du Roscoat (DPPS) DSET (intervenant à préciser)		
	2/ Ouverture à la société et Programme santé mentale (20')				
	Echanges avec le COD (20')				
Pause 15 :50 - 16 :00					
16h00 -16h40 (40')	Point sur les propositions du GT MobCo (20')	Note rédigée	Blandine Esquerre Pierrik Fostier		

	Echanges avec l'agence (20')	Stéphanie Vandentorren (DSIn) Jalpa Shah (DSIn)
16h40-17h00 (20')	Dates des plénières pour 2022 – Présentiel / Distanciel une fois sur deux ?	Eric Vindimian

Remarque : il vous appartient de vérifier si l'ensemble de vos liens d'intérêts sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de la réunion et, en cas d'incompatibilité, d'en avertir Emmanuelle Le Lay en charge de l'organisation de la réunion avant sa tenue ».

Rappel des missions du COD

- Contribuer à la qualité et à la pertinence des actions de l'agence en lui apportant sa vision des problématiques actuelles et futures de la santé publique et des questions de société qu'elles posent ;
- Proposer des priorités dans les domaines d'activité de l'agence et des orientations pour son programme annuel de travail ;
- Contribuer à l'amélioration des modalités de communication de l'agence, notamment en situation de crise sanitaire dans le cadre des orientations définies par le ministère chargé de la santé, et des conditions de diffusion des connaissances en santé publique auprès des différentes composantes de la population;
- Permettre à l'agence de contribuer aux débats publics sur les questions de santé publique, notamment en présentant les connaissances scientifiques disponibles, et le cas échéant, le contexte d'incertitude scientifique dans lequel les décisions sanitaires doivent être prises.